



N° Entreprise 410783221  
Codes FASE 5568-5630

## SERVICE DE PROMOTION DE LA SANTE A L'ECOLE HAINAUT PICARDIE

Agréé par la Communauté française

Antenne : Chaussée de Binche 101 Bloc F - 7000 Mons

Tél: 065/33 69 43 - GSM : 0471/768113 - Fax : 065/84 97 13

Mail : [mons@psehainautpicardie.be](mailto:mons@psehainautpicardie.be) - Site internet : [www.psehainautpicardie.be](http://www.psehainautpicardie.be)



ECOLE : IESCA Sainte-Waudru

# VISITE MEDICALE SCOLAIRE

---

Chère étudiante, cher étudiant,

Vous serez soumis dans le courant de l'année scolaire à un bilan de santé gratuit et obligatoire. Celui-ci a pour but de dépister des problèmes de santé éventuels qui pourraient avoir une incidence sur votre scolarité.

Afin de renseigner l'équipe médicale sur votre état de santé, nous vous demandons de compléter :

- Le questionnaire médical ainsi que les dates de vaccinations.
- Le questionnaire « habitudes de vies ».

Lors de la visite médicale scolaire organisée par l'école, vous apporterez :

- Un protocole récent (moins de 3 mois) d'une radiographie pulmonaire;
- Les résultats récents d'une prise de sang mentionnant les anticorps anti HBS, anti HBC et les antigènes HBS et l'immunité contre la rubéole et le CMV.

Nous attirons tout spécialement votre attention sur les exigences de la profession. Les professions paramédicales, et spécialement la profession d'infirmier(e), demandent une excellente santé physique et un bon équilibre psychologique.

Tous les renseignements que vous voudrez nous donner sont strictement **confidentiels**.

Le médecin scolaire et l'infirmière sont tenus au secret professionnel et restent à votre disposition pour tout renseignement.

Nous vous remercions de votre collaboration et vous prions d'agréer, chère étudiante, cher étudiant, nos salutations distinguées.

Les collaborateurs du PSE  
et Madame Aris  
Educatrice et responsable des visites  
médicales pour l'IESCA-Hornu



N° Entreprise 410783221  
Codes FASE 5568-5630

## SERVICE DE PROMOTION DE LA SANTE A L'ECOLE HAINAUT PICARDIE

Agréé par la Communauté française

Antenne : Chaussée de Binche 101 Bloc F - 7000 Mons

Tél: 065/33 69 43 - GSM : 0471/768113 - Fax : 065/84 97 13

Mail : [mons@psehainautpicardie.be](mailto:mons@psehainautpicardie.be) - Site internet : [www.psehainautpicardie.be](http://www.psehainautpicardie.be)



**ECOLE : IESCA Sainte-Waudru**

### QUESTIONNAIRE MEDICAL STRICTEMENT CONFIDENTIEL

à compléter et à remettre le jour de la visite médicale SCOLAIRE

Nom et prénom ..... SEXE : F / M  
 Date de naissance : ..... Lieu de naissance : ..... Nationalité : .....  
 N° registre national : .....  
 Adresse : .....  
 Code postal : ..... Localité : .....  
 Téléphone : ..... Adresse mail : .....  
 Date d'arrivée en Belgique (éventuellement) : .....  
 Vivez-vous actuellement :  en famille  seul  en couple  en kot  
 Ecole fréquentée l'an dernier : ..... année d'étude : .....

Nom du médecin traitant : Dr ..... Tél : .....  
 Adresse : .....

#### ANTECEDENTS FAMILIAUX

Nombre de frères : ..... de sœurs : ..... en bonne santé : oui/non  
 Votre père :  en bonne santé  malade chronique  décédé  
 Votre mère :  en bonne santé  malade chronique  décédée

#### ANTECEDENTS PERSONNELS ET ETAT DE SANTE ACTUEL

\* Avez-vous déjà eu une maladie importante ?  
 Si oui, laquelle ?.....  
 \* Avez-vous été hospitalisé(e) ? Pour quels motifs ? Quand ?.....  
 \* Avez-vous été victime d'un accident ? (blessure, fracture, brûlure,...) ? Quand ?.....  
 \* Quel est votre état de santé actuel ?.....  
 \* Actuellement, êtes-vous sous traitement médical ? si oui, lequel ?.....

#### Pour les filles

règles douloureuses  règles irrégulières  absence de règles  grossesse en cours  
 moyens contraceptifs : si oui, lesquels ? .....

## ETAT VACCINAL

INDIQUER LES DATES

Apposer ici une de vos vignettes de  
mutuelle

- **Tétanos - Diphtérie – Coqueluche (vaccin à 16 ans)**

→ Un rappel tous les 10 ans est nécessaire. Si la dernière injection date de plus de 10 ans, il faut refaire une vaccination complète, c'est-à-dire deux injections à un mois d'intervalle et une 3<sup>e</sup> injection un an plus tard. Ensuite une injection tous les 10 ans garantit une bonne immunité.

Date du dernier rappel : .....

Acceptez-vous que le médecin scolaire effectue le rappel si nécessaire ?  oui -  non

- **Rubéole – Rougeole – Oreillons (RRO)**

→ Le rappel de ce vaccin est normalement administré vers 11-12 ans. A 18 ans, principalement pour les filles, un contrôle de l'immunité est indispensable. En cas de test négatif, la vaccination contre la rubéole doit toujours être effectuée 3 mois au moins avant toute future grossesse.

1<sup>er</sup> dose : ..... 2<sup>ème</sup> dose (rappel).....

Immunité contre la rubéole vérifiée par prise de sang le .....

- **Hépatite B** (vaccination complète en 3 doses)

1<sup>e</sup> dose : ..... - 2<sup>e</sup> dose : ..... - 3<sup>e</sup> dose : .....

- **Méningite C** : .....

- **Vaccin contre le cancer du col de l'utérus (papillomavirus – HPV)**

1<sup>e</sup> dose : ..... - 2<sup>e</sup> dose : ..... - 3<sup>e</sup> dose : .....

VEUILLEZ APPORTER VOTRE CARTE DE VACCINATION OU UNE COPIE DE CELLE-CI LE JOUR DE LA VISITE

Avez-vous un point particulier concernant votre état de santé actuel et dont vous souhaiteriez discuter avec le médecin ou l'infirmière lors du bilan de santé ?

.....  
.....  
.....

Date et signature de l'étudiant majeur

**Pour information :**

Les dates de vaccination effectuées par les vaccinés sont enregistrées dans une banque de données vaccinales afin d'éviter la perte de ces données et de permettre à votre médecin traitant d'y avoir accès. La commission de protection de la vie privée a donné son accord pour la constitution de cette banque de données. En l'absence de refus de votre part, les vaccins réalisés par le médecin scolaire (service PSE) y seront encodés.

Toutes les personnes qui participent à l'organisation du programme de vaccination se sont engagées à se conformer à la loi du 8 décembre 1992 relative à la protection de la vie privée à l'égard des traitements des données à caractère personnel ainsi qu'aux dispositions relatives au secret professionnel et médical.

Toute demande de suppression dans la banque de données vaccinales peut être introduite par courrier à la Direction générale de la Santé de la FWB.

Le texte de la délibération du Comité sectoriel sociale et santé de la Commission de la protection de la vie privée est consultable sur le site de la Direction générale de la Santé : [WWW.sante.cfwb.be](http://WWW.sante.cfwb.be)

**La date et l'heure de votre bilan de santé vous seront communiquées par votre école**

